RAYON PIEDS SENSIBLES

50 MODÈLES dont 30 EN EXCLUSIVITÉ

Modèles spéciaux pour ongles incarnés - hallux - pieds gonflants

En essayant, vous verrez que, même faites sur mesures, vous n'aurez jamais éprouvé un tel bien-être

PIEDS SENSIBLES Souliers chevreau noir, très élégant, talon cubain moyen 92.00

PIEDS SENSIBLES Souliers lacets chevreau ou daim, talon cuir ou cubain. - Renfort et ventouses. - 76 at 74.00

PIEDS SENSIBLES, Lamballes dames, talon plat .. 57.50

PIEDS SENSIBLES Très jolis modèles chevreau noir, garniture assortie, rend. et ventouses 105.00

PIEDS SENSIBLES. Souliers à brides, chevreau ou box calf, ou verni, talon cuir. - Renfort et ventouses. 69.95

Pour PIEDS GONFLANTS Souliers élastique, chevr. Renfort et ventouses. 105 - 95 et 69.95

SNOW-BOOT Feutre 1er choix, fourré laine, semelle cuir - Articla très cheud 54 fr. et 45.00 Existe avec tour cuir

SOULIER LASTING à brides ou lacets, forme large, talon plat.. 37.50

PANTOUFLES feutre, une bride, semelle cuir talon plat 19.25

BOTTINES lacets, chevreau, intérieur laine, semelles cuir, talons plats, forme large 67.50

RAYON SPÉCIAL POUR PIEDS FORTS ET GRANDS PIEDS

Jusqu'au 44, pour Dames

A LA PROVIDENCE 49, rue de Tourcoing — ROUBAIX

Dans 2 ÉTAGES, 300 MODÈLES

Tram A ou G, près Place Fosse-aux-Chênes

Les Mercredis - Jeudis - Vendredis SOLDES DIVERS

HALLUIN

Classe 1939. — A la Mairie, ce vendredi, inscription des jeunes gens nés du 1er janvier au 30 juin 1919. Demain samedi, ceux nés du 1er juillet au 31 décembre, ainsi que les naturalisés et omis des classes antérieures.

Concordia-Harmonie. — Au café de la Mairie, ce vendredi, à 19 h. 30, répétition pour les musiciens.

Harmonie « La Fraternelle ». — A la Maison du Peuple, ce vendredi, de 18 à 20 h., cours gratuit de solfège et d'instruments.

Manille. — Le 17 décembre, au Café du Cygne, rue de la Pannerie chez Bocktaels, concours de manille à partir de 17 h.

Billard. — Billard-Club effet contraire chez A. Cornette, 136, rue Jean-Jaurès, lundi 19, à 19 h. Exhibition de billard de fantaisie par le Champion du Monde Rambla.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve Lucien VANDOMMELE-VEREMME ; Monsieur Maurice VANDOMMELE et toute la Famille remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles de

Eugène-Lucien VANDOMMELE

et celles qui, empêchées, ont tenu à exprimer leurs sentiments de condoléances.

2215

RONCQ

Société des Pinchonneux. — Samedi, à 18 h. 30, réunion générale au local, 40, rue de la Latte.

Harmonie Ouvrière. — Ce vendredi, à la Maison du Peuple, à 19 h. 30, répétition générale pour tous les musiciens.

RÉFLÉCHISSEZ !

Maman Louise

vend bon marché, en confience, ne rembourse personne, car tous ses clients sont contents. N'est pas gênée par la crise, mais fait malgré tout des prix de fin d'année

PROFITEZ-EN

Chaises-longues velours ..... 150 fr.
Divan vel. av. cous. et pol. ..... 240 fr.

Fauteuil cuir 375 fr.

Salon cuir 5 pièces ..... 1.595 fr.
Salon velours avec diven et 4 feut. 990 fr.
Lit 3 personnes, à panneaux .... 175 fr.
Trois-coins ..... 295 fr.
Chambre chêne ..... 1.450 fr.
Buffet crédence ..... 355 fr.
Fauteuil velours ..... 150 fr.
Chaises bois verni ..... 25 fr.

179, rue de Lannoy, ROUBAIX

3202

MOUVAUX

Tournée du percepteur. — Le percepteur se rendra à la Mairie, le samedi 17 de 8 h. 30 à 10 h. 30 pour recevoir les contributions et payer divers mandats.

Caisse d'épargne. — Samedi 17, de 14 h. à 15 h. 30 à la Mairie, dernière séance de l'année. Prochaine séance samedi 7 janvier. Administrateur de service : M. Henri Lagache.

Amicale laïque des garçons. — Les 17 et 18 décembre, jeu de boules à la platine chez M. J.-Bte Thais, rue Vauban. Concours de manille chez M. Carnatte, rue de Verdun, au profit des œuvres de l'Amicale.

Dimanche 18, à 10 h., à l'École publique des garçons, rue de Roubaix, réunion de la Commission.

Jeu de boules. — Les 17 et 18 décembre, jeu à la platine, 2 mises pour 1 fr. Mises à volonté. Au profit des Amicales laïques de Mouveaux, chez J.-Bte Thais, 231, rue Vauban.

Etat civil. — Naissance : Jean Gossart, rue Constantin, 70.

BONDUES

Leçon de jardinage. — Le dimanche 18 à 15 h. 30, une leçon de jardinage sera faite chez M. Leleu Julien, rue Fouquet-Lelong, par M. Roussel, professeur d'horticulture. Une grande tombola sera tirée à l'issue de la conférence.

Suspension de courant. — Le dimanche électrique sera suspendu aux postes suivants : Lambelin, Eglise, d'Hespel.

Souscription publique. — Une souscription aura lieu dimanche 18, au profit de la famille Leimans-Sauters, au Moulin Cardon, réduite par la maladie à la plus extrême misère.

Des quêteurs passeront à domicile.

En vue du contrôle, les donateurs sont priés de réclamer leurs tickets.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Interruption de courant. — Il y aura interruption de courant électrique le samedi 17, de midi à midi 20, dans toute la commune.

Tournée du Percepteur. — Le percepteur d'Halluin se rendra à la mairie le lundi 19, de 9 h. à midi, pour percevoir les taxes et contributions, et payer divers mandats.

Bal de l'Amicale laïque. — C'est samedi 17 décembre, à 19 h. 30, qu'a lieu le bal organisé par l'Amicale laïque avec le concours de la Musique municipale. A cet effet elle invite tous ses amis.

EN BELGIQUE

MENIN

UN BÉBÉ TOMBE DANS UN RÉCIPIENT REMPLI DE LAIT BOUILLANT ET SUCCOMBE A SES BLESSURES

Hier un accident pénible s'est produit au hameau « Lilleul », sur la route de Menin à Roulers.

Vers 15 h., Mme René Dekuydt, née Agnès Seynhaeve, demeurant 558, rue de Bruges, se rendait avec son enfant Christiane, âgés de 22 mois, chez le laitier, M. Andre Lannoy, demeurant au n° 556. Mme Lannoy s'apprêtait à satisfaire à la demande de Mme Depuydt. Elle avait déposé par terre un récipient contenant du lait bouillant, lorsque la petite Christiane qui jouait, tomba dans ce récipient, se brûlant au bas-ventre et aux jambes.

Le malheureux enfant fut transporté d'urgence dans une clinique où il reçut les soins du docteur M. Lorfèvre, puis transporté à la maison paternelle. Mais peu de temps après son état empira et le lendemain, à 14 h., l'enfant mourait dans d'atroces souffrances.

La douleur des parents est indescriptible.

TOURNAI

LA CENTENAIRE DE TOURNAI

Nous sommes heureux de donner ci-dessus la photographie de Mlle Aimée CHEVAL, dont la Ville de Tournai fêtera le centenaire dimanche prochain 18 décembre.

LA VIE CORPORATIVE

A ROUBAIX. — Une assemblée des Syndicats Libres de la Métallurgie. — On nous communique :

« Les commissions syndicales invitent les syndiqués libres de la Métallurgie de Roubaix-Tourcoing et de leurs environs, à assister à l'assemblée générale qui se tiendra le dimanche 18 décembre, à 10 h., au 39, rue Henri Carrette. Au cours de cette assemblée un exposé sera fait de l'activité syndicale et de l'attitude des syndicats libres en face des décrets-lois. Le livret syndical sera exigé à l'entrée. »

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX. — Le 18 grande exposition d'amateurs organisée par les Amis du Bd Gembetta chez Vendemeulebrouck ; tous sujets primés aux concours.

— Au Club colombophile Roubaisien : Dimanche 18 de 10 à 12 h., exposition entre les sociétaires et au siège chez M. Peul Vandenberghe, 1'18, rue de Denain. Le jury passera à 11 h. Enjeu : un souper.

— Amicale Fasse-aux-Chênes : Le 18, exposition de l'Amicale et de plusieurs emeteurs. Enjeu : un pierrot. En loges à 9 h.

— Alle Droite : Le 25 déc. aura lieu au café de le Betterave, rue de Lannoy, une exposition à laquelle sont invités à participer les sociétaires de l'Alle Droite. Chacun pourra exposer deux pigeons. En loges de 9 à 11 h — 300 fr. de primes seront ettribuées par tirage eu sort. Une permanence sera établie pour procéder à la perception des cotisations 1939 en même temps que pour recueillir les votes des membres n'pouvent essistir à l'essemblée générele prévua pour l'après-midi du même jour. Ne pourront prendre part eu vote que les sociétaires en possession de leur carte et ayent ecquitté le montant de leurs cotisation 1939

— Amis du 5e : Dim. 18 les Amis du 5e organisent leur 6e exposition concours ennuelle che zJules Ghesquier, 44, rue de Denein sous le présidence d'honneur de M Jean Lebes, député-maire. 100 fr. de prix d'honneur répartis en 4 catégories sans distinction de nuances, 4 prix spéciaux, 2 médailles d'argent et un diplôme. En surplus, plus de 50 lots de valeur seront tirés eu sort entre tous les exposants à raison d'un lot par emateur. Rayon libre et jury complètement étranger. — Etant donné son importance cette exposition doit être couronnée de succès et etirer le foule des emateurs qui peuvent être assurés d'y voir l'élite de la région.

— Le même jour eu même endroit, il y sure un grend jeu de 421 et de 221 pour de nombreux lots.

A CROIX. — Le 25, chez Paul Lefebvre, 12, rue de Bepaume, belle exposition par 30 emeteurs.

A WATTRELOS. — **L'Espérance :** Samedi 17 banquet annuel à 19 h. eu siège. Le secrétaire se tiendre à la disposition des membres pour la rentrée des feuilles de recensement et carnets à partir de 15 h

— Une grande exposition au Lebeuvrier eure lieu samedi 17 chez M. Jules Herbaut, 205, rue Carnot, exposition concours ennuelle dotée de 200 fr. d'honneur, 4 catégories, jugement à la beauté. En loges de 8 à 11 h. pour être rendue le soir à 18 h.

Un jeu de 421 et 221 doté de 30 dizièmes de la Loterie netionele sere organisée eu même siège pour une œuvre de bienfaisance les 16, 17 et 18 déc. Rebattage lundi à 19 heures

— Dimanche 18, chez Wittouck Alphonse contour St-Liévin, exposition par MM Wequiers, 1er lauréat de la Concordia de Lille qui exposera dix se-pigeons ainsi que 20 autres amateurs réputés.

— Dimenche 18, chez Devlaminck Jules, rue d'Oran, exposition par un groupe de colombophiles réputés et lauréats de l'Entente Wattreloisienne.

— L'Exposition menstre de l'Entente Colombophile Wattreloisienne : C'est dimenche prechain qiue l'Entente organise son exposition opposée à un grand retentissement. Plus de 400 pigeons seront exposés dens le grande salle du Progrès, 32, rue du Crétinier. Les visiteurs seront admis à juger les beaux sujets de MM. Meurel, Bertorius Adolphe et Degandt, Roussel, Vendeville, eVndenbroucck A. et Ch. ; Vanoutryve, Delcroix Louis ; Cocheteux H., Venhove H., etc..., emateurs les plus réputés de le région. De plus, le Commission a invité les sociétaires de l'entente à exposer leurs deux plus beaux pigeons. Mise en paniers à partir de 8 h. 30. Les visiteurs seront admis à partir de 10 h. Rappelons que cette exposition est organisée au profit d'œuvres charitables et qu'une petita fleur sere vendue à l'entrée de la salle eu profit du Bureau de bienfaisence de Wettrelos.

A TOURCOING. — **Groupe des 2 :** Samedi au café Delvoye, de 17 h. 30 à 19 h., paiement des ristournes.

DANS LA RÉGION

La Cour des Comptes et l'Union Départementale des Sociétés de S. M. du Nord

Dans le rapport annuel que la Cour des Comptes adresse au Président de la République en vue de réformes et d'améliorations de la comptabilité publique, elle a émis les critiques suivantes eu sujet de la gestion de l' « Union Départementale des Sociétés de Secours Mutuels du Nord » (Journal Officiel du 15 décembre 1936) :

20 et 21). — Société d'habitations à bon marché et de crédit immobilier. — Irrégularités commises par l'Union départementale des sociétés de secours mutuels du Nord.

Au début de l'année 1923, certains dirigeants de l'Union Départementale des sociétés de secours mutuels du Nord ont constitué et fait approuver, sous le nom de « Société Mutualiste de Construction », une société destinée à s'occuper de constructions à bon marché, cependant que l'Union Départementale elle-même sollicitait et obtenait l'autorisation de procédr à des opérations de crédit immobilier par l'intermédiaire d'un organisme autonome, mais dépourvu de personnalité financière, la « Caisse Mutualiste de prêts hypothécaires ».

Cette juxtaposition des deux organismes, « Caisse des prêts » et « Société Mutualiste de construction », ne devait avoir d'autre abjet que de mettre à la disposition de la « Société Mutualiste » des sommes importantes, sans que cette *société fut obligée d'avoir directement* recours aux avances de l'Etat, ce qui aurait eu pour conséquence de la soumettre au contrôle de l'administration.

Théoriquement, la Caisse des prêts aurait dû exercer une surveillance sur la Société mutualiste ; mais pour donner à cette société plus de liberté d'action, c'est un administrateur commun à l'Union départementale et à la Société mutualiste de construction, qui a été chargé de cette surveillance. Assurée, dans ces conditions, de trouvr le plus entier concours auprès de la caisse des prêts et de bénéficier des avances importantes que cette caisse devait recevoir de l'Etat, la société mutualiste a pu se faire consentir des options et acheter des terrains, à des prix d'ailleurs fort onéreux, sans jamais avoir à solliciter de la caisse des dépôts et consignations la moindre ouverture de crédit.

D'autre part, pour assurer à la société mutualiste de construction une trésorerie plus élastique, l'union départementale a souscrit, en novembre 1931, à une augmentation de capital de cette société, favorisant ainsi ses agissements. Cette souscription était nettement irrégulière puisque, la société mutualiste n'ayant obtenu de l'Etat ni prêt à tarif réduit, ni subvention, l'article 3 de la loi du 28 décembre 1927 interdisait à l'union départementale, l'acquisition des titres de ladite société.

Malgré les ressources ainsi mises à sa disposition par l'union départementale et malgré les facilités dont lle devait bénéficier auprès de la caisse des prêts, la société mutualiste de construction n'a cependant jamais édifié elle-même d'habitations à bon marché. Elle a confié ce soin à des sous-traitants, moyennant une redevance de 2 pour 100, et s'est seulement préoccupée de rcruter des emprunteurs pour la caisse des prêts, dont le rôle n'a consisté en pratique qu'à faire souscrire les marchés de construction en même temps que les contrats de prêts.

Pressée d'effectuer de nombreuses opérations, la société n'a d'ailleurs pas toujours veillé à ce que soient respectées les conditions requises pour les emprunts de l'espèce ; elle a même demandé à la caisse des prêts de consentir des avances dont la régularité paraît fort douteuse, telle celle qu'à obtenue un fonctionnaire retraité, divenu le véritable directeur de l'Office départemental d'habitations à bon marché du Nord, pour la construction d'une maison qu'il s'est empressé de louer dès son achèvement cependant qu'il se faisait, de ses propres deniers, bâtir un autre immeubls pour son usage personnel.

De son côte, la caisse des prêts a demandé indûment, à plusieurs reprises, des subventions pour des constructions déjà édifiées, et elle n'a pas hésité à majorer à tort les intérêts intercalaires réclamés à ses emprunteurs en les décomptant sur la totalité des prêts à partir du versement des primes d'assurance, au lieu de ne les prélever que sur les réalisations partielles.

Mais, si ce procédé lui a permis de toucher abusivement une somme qui a pu être évaluée à 753.000 francs environ, cette recette n'a cependant pas suffi à lui procurer les disponibilité qui lui auraient été nécessaires pour donner satisfaction à toutes les demandes dont elle était saisie.

C'est, qu'en effet, les agissements de la caiss des prês avaient fini par attirer l'attention de la commission d'attribution des prêts du ministère de la santé publique. Celle-ci, apres avoir décidé d'abord d'opérer des abattements importants sur les avances demandées, se'st résolue, en 1932, à ajourner « sine die » toute nouvelle avance de l'espèce.

La caisse ds prêts n'en a pas moins continué ses opérations, et, bien que n'ayant obtenu elle-même que 86.719.853 francs d'avances de la caisse des dépôts et consignations, elle a accordee pour 90.435.878 francs de prêts. L'excédent des engagements, soit 3.716.225 francs, a pu cependant être versé grâce à un emprunt de 5 millions contracté par la caisse auprès d'une autre filiale de l'Union départementale des sociétés de secours mutuels du Nord, la caisse d'assurance sociales de cette union. En souscrivant cet emprunt, la caisse des prêts a toutefois méconnu les dispositions da l'article 19 du décret du 24 août 1908, qui exigealent l'autorisation de la caisse des dépôts et consignations. Il est vraisemblable que, si cette autorisation n'a pas été sollicitée, c'est afin de n'avoir pas à donner des explications qui n'auraient pas manqué de faire soupconner les errements qu'une triple enquête administrative ne devait décéler qu'en 1934.

Ces diverses irrégularités, que la juxtaposition d'organismes distincts en apparence, mais dirigés en fait par les mêmes personnalités, a permis de dissimuler pendant de nombreuses années, ont mis la caisse mutualiste de prêts hypothécaires dans une situation critique, ainsi d'ailleurs que les autres organismes constitués par l'Union départementale des sociétés de secours mutuels du Nord. A l'heure actuelle, cette situation n'est pas encore apurée et il est à craindre qu'elle ne puisse l'être que moyennant de lourds sacrifices pour les collectivités intéressées

Les Prix Cognacq-Jay dans notre région

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

L'intérieur de la maison d'habitation, malgré la grande famille se trouve également bien propre. Tout y est bien rangé. Depuis le matin, la famille est en fête. Les époux ont appris la bonne nouvelle. On vient les féliciter et nous renouvelons ces félicitations aux heureux époux.

De bonne grâce M. Amédée Alavoine veut bien répondre aux questions que nous lui poesons.

Il est né, nous dit-il, à Fontenelle, le 15 juin 1894. Il appartenait lui-mêms à una nombreuse famille de l'Avesnois Son père était également herbager.

A la déclaration de la guerre, en 1914, M. Amédée fut mobilisé avec six de ses frères. Par une heureuse circonstance, un seul mourut au champ d'honneur. Il fut blessé assez grièvement aux Carrières de Douaumont. Hospitalisé à Angers, il resta en traitement pendant huit mois. Il fut réformé avec une pension d'invalidité de 40 %. Son état de santé s'étant amélioré cette pension fut ramenée à un taux de 10 pour cent.

Il avait perdu l'usage de la parole pendant près de 18 mois.

Après l'armistice, il épousa le 27 octobre 1919, Mlle Maris Rogier à Cartignies Malgré son incapacité physique, M. Alavoine qui ne disposait que d'une modique somme de vingt francs décida d'exploiter une petite ferme. Il trouva un aimable négociant en bestiaux, M. L., de Noyelles qui lui fit l'avance du bétail. Il obtint aussi un prêt de la Caisse de Crédit Agricole.

Les époux se mirent au travail avec ardeur, malgré les charges de famille par suite de nombreuses naissances d'enfants, savoir : Paulette née le 17 septembre 1920 ; Paul, le 26 juillet 1921; Marcel, le 16 juillet 1922 à Cartignies ; Oscar, le 16 juin 1924; Marie-Rose, le 24 février 1926 ; Marie-Thérèse, le 28 février 1929, à Boulogne-sur-Helpe ; Gabriel, le 17 février 1930 ; Robert le 19 janvier 1921 ; Daniel, le 22 juin 1932, à Cartignies ; André, le 21 juin 1933 ; Anne-Marie, le 2 juin 1934 ; Guislain, le 8 juillet 1935 et Denise, le 30 octobre 1936, à Cartignies.

Cette dernière obtint le parrainage de M. le Président de la République, enfin la dernière, la petite Nicole est née à Etreœngt.

Les époux paraissent encore relativement jeunes et il ne serait pas impossible que leur famille ne puisse s'augmenter par la suite.

Interrogé sur l'emploi de ces 20.000 fr. M. Alavoine nous répond qu'il a déjà trouvé la solution. Cette somms me dit-il, me vient bien à point pour me permettre de rembourser le prêt du Crédit Agricole et de procéder à certains aménagements. Vous comprendrez comme moi, qu'avec une famille pareille, les charges sont écrasantes pour entretenir cette marmaille. Je suis actuellement secondés par les aînés et cela m'est d'une grande utilité.

Tous les enfants sont blonds en majeure partie. Ils respirent tous la santé et paraissent aussi heureux que les parents du bonheur qui leur échoit.

En prenant congé nous renouvelons nos félicitations aux époux Alavoine-Rogier dont la joie fait plaisir à voir.

DEUX FAMILLES ROUBAISIENNES SONT BÉNÉFICIAIRES D'UN PRIX DE 8.000 Fr.

La famille DELANNOY-HENNEBAUT. (Ph. Egalité)

La famille DUBUIS-ANDRIEUX. (Ph. Egalité)

Parmi les prix de 8.000 francs de la dotation Cognacq-Jay, deux ont été attribués à des familles roubaisiennes.

M. et Mme Alfred Delannoy-Hennebaut, demeurant 206, boulevard de Mulhouse, ont actuellement neuf enfants vivants, deux autres sont morts en bas-âge.

Les époux, dont le mari est originaire de Roubaix, la femme de Wattrelos, convolèrent le 1er juin 1928 et alors que M. Delannoy accomplissait son service militaire à Lille naissait déjà le troisième enfant.

Depuis un an déjà M. Delannoy, qui était chauffeur d'auto, est en chômage et aux allocations da secours s'ajoutaient seulement les salaires des deux aînés, un garçon et une fille de 14 ans 1/2 et de 15 ans 1/2, servaient de ressources à la famille. On conçoit que le prix Cognacq soit arrivé bien à point.

La seconde famille bénéficiaire est celle de M. Marceau Dubuis-Andrieux, qui, à vrai dire, n'est roubaisienne que docker à Calais, n'est devenu chef d'équipe fraîche date, puisque M. Dubuis, pe à la maison Masurel à Roubaix que depuis vingt et un mois.

Agé de 35 ans, M. Dubuis s'était marié à Calais en juin 1921 et sa femme faisait elle-même partie d'une famille nombreuse qui compte encore douze enfants vivants sur quatorze. Les époux Dubuis eurent successivement neuf enfants : Denise, en 1923 ; Marceau, en 1925 ; Marcel, en 1927 ; Valentine, en 1929 ; Violette et André, en février 1932 ; Micheline, en 1933 ; Sylvestre, en 1935, et Alberte, en mai 1937.

Ici encore le prix de 8.000 francs sera la bienvenu dans une honnête famille de travailleurs.

BON

à découper et à adresser au GALERIES BARRÉS, 114, rue Nationale, LILLE pour recevoir gratuitement l'Album général d'ameublement N° 123

VOIR ANNONCE EN 3e PAGE

— **A l'Avant :** Dimancha 25, exposition générale de toute les sociétaires, préparatoire à l'exposition concours du Groupe des 4 qui eure lieu le 15 janvier au Café Delvoye.

— **L'Avenir des Phalempins :** Dimencha chez M. Julien Desbonnets (Aux Grands Archers, rue des Phalempins, grande exposition préparatoire pour désigner les 24 plus beaux sujets qui participeront à la grende exposition du 15 janvier au Café Delvoye, entre les 4 fédérations de Tourcoing. Une superbe coupe à la Fédération le mieux classée et de nombreux prix gretuits eux amateurs des fédérations présents. En paniers eu siège à 10 h. Tous les souscripteurs de la société sont invités à mattre leurs plus beaux sujets.

— **La Plume d'Acier** reppelle eux emeteurs son exposition concours entre sociétaires qui aura lieu dimencha au siège, chez M. Crecco rue de l'Yser, 59.

— Exposition dimenche 18 chez M. Lefebvre Merceeu, 364, rue Colbert, des colombiers de MM. P. Delaplace, G. Vandenbulque, Coussens, Castel, Lengiet, Lefebvre, etc...

— **M.R. Tourquennoise :** Dim. 18 au siège 25, Gd Place, grande exposition entre les pigeonniers suivants : R. Henry, G. Baart, J Deschamps L. Lesur, F. Montagne, P. Boulanger, J. Venlaere, G. Avez, Ch. Duhem, C. Moerman, M. Delberghe, A. Kibler P Chermat, H. Descamp. Classement aux points per MM. Jean Milliescamps et Henri Bouckaert. En paniers jusqus 10 h.

— Le 18, à l'invincible du Rivage, chez Deconinck, 25, rue de Meuvenx, exposition-concours, 50 fr. d'honneur, 3 superbes prix don de la ville de Tourcoing seront tirés au sort entre les exposants. Rayon 6 km. Toutes les communes touchées par ce rayon sont admises Jury étranger.

A HALLUIN. — Samedi 17, à 19 h. réunion de la Commission de la Fédération Colombophile, eu siège, 136, rue J.-Jaurès.

A RONCQ. — **Le Pigeon Mésnier :** La Commission pris tous les membres de vouloir bien passer au siège chez Mme veuva Vendamme, 193, rue de Lille, evant le 25, pour signer leur déclaration da pigeons.

A RONCQ. — Dimenche 18, grande exposition de 8 à 16 h. chez M. Léon Géklée, 29, rue de Bousbecque. A cette occasion un jeu de dés est organisé eu profit de la fête du quartier. Un gros lapin sera joué 4 mises pour un franc.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'UNION DES FABRICANTS DE TISSUS POUR AMEUBLEMENT DU NORD DE LA FRANCE

Le 15 décembre s'est tenue, dans les bureaux de la Fédération industrielle et commerciale da Roubaix-Tourcoing, l'assemblée générale annuelle de l'Union des Fabricants de Tissus pour ameublement du Nord de la France, sous la présidence da M. Robert Lorthiois.

Le rapport moral sur l'exercice 1938 a été présenté par le secrétaire général, M. Paul Puppinck, et le rapport financier par M. Maurice Craye, trésorier.

A l'issua de cette assemblée générale, l'Union des Fabricants de tissus pour ameublement offrait un déjeuner dans les salons du Cercle de l'Industrie, à MM. Robert Lorthiois, président actif, promu chevalier et Edouard Rasson, président d'honneur, promu commandeur de la Légion d'Honneur.

Toutes les fabriques d'ameublement de la région de Roubaix-Tourcoing-Lannoy étaient représentées à ce déjeuner.

M. Michel Leroux, vice-président, dans un discours d'une grande élévation d'idées et d'une haute tenue littéraire, célébra les mérites de MM. Lorthiois et Rasson et les remercia pour les éminents services rendus à la corporation.

M. Joseph Wibaux associa la Fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing aux hommages rendus aux deux grands industriels mis à l'honneur par le Gouvernement.

M. A. Damez les félicita au nom du Comité central de la Laine et au nom des groupements qui ont bénéficié da leur dévouement.

M. Robert Lorthiois remercia ses collègues de leurs témoignages de sympathie et fit des vœux pour la prospérité de l'Union des Fabricants d'Ameublement et M. Edouard Rasson clôtura la séria des discours en rendant hommage à tous ceux qui l'avaient aidé dans ses diverses tâches, au point de vua industriel, commercial, social.

Il remercia ses collègues industriels, ses collaborateurs, les dirigeants des organisations corporatives, dont les efforts combinés permettent d'espérer une amélioration de la situation générale pour le plus grand bien de tous.

Cette réunion fut l'occasion d'une cordiale manifestation de sympathie envers deux présidents d'une corporation qui contribue puissamment à la prospérité de notre région et à l'expansion de l'industrie française dans le monde.

DERNIÈRE HEURE

LA SÉANCE DE NUIT A LA CHAMBRE

Les budgets de l'Enseignement Technique et de l'Ecole Centrale ont été adoptés

Paris, 15 — La séance de la Chambre est reprise à 22 h. 05 sous la présidence de M. Ed. Herriot. Au banc des ministres : M. Paul Reynaud, ministre des Finances, M. Jean Zay, ministre de l'Education Nationale.

La Chambre adopte le budget annexe de l'Ecole Centrale, puis elle aborde le budget de l'Enseignement technique.

M. DUPRÉ (Nord) demande qu'on intensifie et qu'on améliore la rééducation professionnelle des chômeurs.

M. PRACHAY (Seine-et-Oise) critique le fonctionnement de l'Ecole nationale de l'Enseignement technique.

Le budget de l'enseignement technique est adopté.

Le budget de l'éducation nationale

La Chambre examine ensuite le budget de l'Education nationale.

M. COGNIOT (Seine), rapporteur regrette que les crédits affectés à l'instruction publique ne soient pas plus développées. Le budget de l'Education nationale n'est qu'à 87.3 % par rapport au budget da 1914 et la nouvelle majorité prépare pour 1939 une chute verticale de ces crédits (Vives protestations à droite et et au centre).

M. Cogniot fait le procès des classes surchargées et de leur hygiène déplorable.

M. DE SAINT-JUST (P.-de-C.) interromp pour dire qu'on a eu tort de construire parfois des écoles trop luxueuses. Ne suffisait-il pas d'avoir des écoles confortables ?

M. COGNIOT estime que dans le corps enseignant le personnel est généralement insuffisamment payé.

Trente manifestants de Boulogne-Billancourt voient leurs peines réduites en appel

Paris, 15 — Trente manifestants qui furent arrêtés le 24 novembre dernier, lors de l'occupation des usines Renault, à Boulogne-Billancourt, ont comparu, cet après-midi, devant la 10e chambre de la cour Ils avaient été condamnés, pour rebellion aux agents, le 26 novembre, par la 14e chambre correctionnelle, à un mois de prison sans sursis et cent francs d'amende.

Quatre des manifestants ont été acquittés et 26 ont vu leur peine d'un mois réduite à quinze jours. Les peines d'amende ont été supprimées.

On se souvient qu'il y eut, à Billancourt, le 24 novembre, 282 ouvriers arrêtés sur 25.000 ouvriers des usines. La cour continuera ses audiences demain.

Quatre ouvriers, dont trois délégués d'usine ont été inculpés hier

Paris, 15. — M. Bru, juge d'instruction charge d'enquêter sur la plainte des usines Renault, après la manifestation du 24 novembre dernier, a inculpé aujourd'hui d'entraves à la liberté du travail quatre ouvriers, dont trois délégués d'usine. Il s'agit de Charles Minet, Raoul Reynaud et Georges Foulout, qui avaient contraint les ouvriers par la menace à cesser leur travail, et de Roger Vinouard, qui avait donné des ordres pour faire barricader à l'aide de camions les portes de sortie.

Ces quatre inculpés ont été laissés en liberté.

UN AMENDEMENT SOCIALISTE POUR L'AMNISTIE DES GRÉVISTES

Paris, 15. — M. Félix Goun a déposé, au nom du groupe socialiste, un projet de loi avec demande de discussion immédiate, portant amnistie et réintégration pour les fonctionnaires, agents et ouvriers des arsenaux, établissements militaires de l'Etat, des services publics, départementaux et communaux, des usines nationalisées et des services concédés, ainsi que pour les magistrats municipaux ayant fait l'objet de sanctions disciplinaires ou d'une mesure de licenciement pour faits de grève.

L'ANTISÉMITISME EN ALLEMAGNE

WASHINGTON DEMANDE DES ASSURANCES CONCERNANT LES SUJETS AMÉRICAINS

Washington, 15. — M. Sumner Welles, secrétaire d'Etat adjoint, a annoncé que le chargé d'affaires américain a remis hier à la Wilhelmstrasse, une note de caractère général, sollicitant du gouvernement du Reich, l'assurance qu'il n'appliquera pas les lois raciales allemandes aux sujets des Américains.

Les précédentes notes américaines sur ce même sujet n'ont pas reçu de réponse de Berlin. La note remise hier précise que le gouvernement des Etats-Unis ne fait pas de distinction de race ou de religion dans le traitement des citoyens allemands établis aux Etats-Unis et a toujours refusé d'accepter que les gouvernements étrangers imposent un traitement différent aux citoyens américains résidant dans ces pays. La note exprime en conclusion les espoirs que le gouvernement du Reich fournira les assurances demandées.

Le département d'Etat poursuit actuellement l'étude de la note allemande remise le 12 décembre de ce mois et qui a trait à l'application d'un décret particulier aux citoyens américains

Les Spectacles, à Lille

AUJOURD'HUI VENDREDI

Familia. — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 heures 45 : « Le Paradis de Satan ».

Capitole. — 15 h. et 20 h. 45 : « Prisons de femmes ».

Gamés. — Permanent de 14 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « La Piste du Sud ».

Rexy. — Permanent à partir de 13 h. 30 à 21 heures, dernière séance : « Retour à l'aube » s avec Danielle Derrieux.

Omnia. — 15 h. et 20 h. 30 : « Le Chant du Printemps » et « Toure, déesse de la Jungle ».

Union. — 20 h. 30 : « Chéri Bibi » et « La Folle Confession ».

Eden. — Permenent de 14 h. 30 à 23 h. 30 : « César » et « Attends-moi, je reviens ».

APRÈS LES REMANIEMENTS DE FRONTIÈRE EN EUROPE CENTRALE

Les habitants d'Uzhorod fuient la ville où règne la famine

Prague, 15. — L'agence Ceteka communique de Uzhorod : Des réfugiés continuent à fuir Uzhorod qui a été cédée à la Hongrie, pour se rendre en Ukraine Carpathique. Les réfugiés racontent que les batiments de la ville de Uzhorod sont abandonnés. La misère règne.

Après la séparation de la ville ds la campagne qui lui fournissait les produits alimentaires, il est impossible d'y acheter du lait ou des légumes. Dans les principales artères de la ville, les chômeurs ont cassé les vitres en signe de protestation contre le nouveau régime.

L'AFFAIRE DU C.S.A.R.

M. Eugène Deloncle a été confronté avec le général Duseigneur

Paris, 15. — M. Beteille, le juge d'instruction chargé de l'affaire du C.S.A.R., a interrogé, cet après-midi, M. Eugène Deloncle, il l'a, en outre, confronté avec on sait, en liberté. La confrontation se le général Duseigneur, qui est, comme poursuivra demain.

Un remaniement du Cabinet britannique au début de la nouvelle année

Londres, 15. — Le rédacteur politique du « Star » prévoit que le premier ministre procédera à un remaniement du cabinet au début de la nouvelle année : Lord Maughan, lord chanceller, se retirerait et serait remplacé par sir Thomas Inskip, ministre de la coordination des services de la défense nationale, dont le poste est désormais sans grande utilité à la suite de la nomination de Sir John Anderson.

M. Morrison, ministre de l'Agriculture, pourrait prendre un des deux portefeuilles actuellement gérés par M. Malcolm Mac Donald.

Lord Winterton, chancelier du duché de Lancastre, qui était compris parmi les membres du cabinet en raison de l'aide qu'il apportait au Home Office, serait ramené au rang de ministre non membre du cabinet.

LES ÉLECTIONS YOUGOSLAVES

La liste Stoyadinovitch a obtenu la majorité dans 2/3 des arrondissements

Belgrade, 15. — L'Agence Avala communiqua la liste Stoyadinovich, a obtenu d'après les résultats des élections, la majorité absolue dans 234 arrondissements. La liste Matchek a obtenu la majorité absolue dans 120 et celle de M. L. Jotich dans deux arrondissements.

Le pays étant divisé en 356 arrondissements électoraux les liste Stoyadinovitch a obtenu la majorité absolue dans deux tiers des arrondissements.

DANS UNE LETTRE, M. WALLACH, DÉPUTÉ DU HAUT-RHIN DEMANDE A M. DALADIER D'ACCROITRE LE PROGRAMME D'ARMEMENT

M. Wallach, député du Haut-Rhin, vient d'adresser à M. Daladier une lettre lui demandant, en raison de la situation extérieure, d'accroitre le programme d'armement et en particulier de renforcer l'armée de l'air.

« Il faut voir grand et agir vite, écrit-il, avec résolution. Il faut doubier notre programme d'aviation et renforcer et accélérer celui de la D.C.A. La dépense est une goute d'eau comparée à ce que coûterait une guerre. Les Français sont d'ailleurs prêts